



2ème édition

BILAN de l'Appel à projets « pour la protection de la ressource en eau »

Félicitations aux 5 lauréats de la 2ème édition de l'appel à projets « pour la protection de la ressource en eau potable » 2015

Lancé en 2015, ce 2ème appel à projets a suscité 19 candidatures.

A travers cet appel à projets, l'Agence de l'eau a souhaité soutenir l'émergence de projets de territoire favorisant les changements de pratiques ou de systèmes et leur pérennisation, ainsi que des modalités de gestion innovantes afin de réduire les transferts d'azote, de phosphore, de matières en suspension et/ou de phytosanitaires dans le milieu naturel.

Au final, 5 projets ont été retenus (sur les 19 dossiers reçus) en raison de leur caractère innovant et de leur impact sur la qualité de la ressource en eau.

Retour sur le bilan de l'année 2015

Rappel des modalités

1er juin 2015	Retour des manifestations d'intérêt présentées par les porteurs de projets (document court présentant les grands principes du projet envisagé)
01 juillet 2015	Réunion du jury et émission d'un avis sur chaque projet (permettant de le réorienter si nécessaire)
14 septembre 2015	Date limite de réception des dossiers complets finalisés
13 octobre 2015	Jury final pour la sélection des meilleurs projets
01 décembre 2015	Validation des dossiers retenus par les instances de bassin de l'Agence (Commission des aides)

Composition du jury technique

Le jury technique était composé de 9 membres (DRAAF Haute-Normandie, DREAL Picardie, CESER Bourgogne, Région Ile-de-France et 5 représentants des services de l'Agence de l'eau Seine-Normandie).

Dossiers de manifestation d'intérêt

19 dossiers reçus

Au regard du cahier des charges, le jury technique a émis les avis suivants (non éliminatoires) sur les 19 manifestations d'intérêt reçues :

- Favorable : 2 avis
- Favorable avec réserve : 4 avis
- Plutôt défavorable : 5 avis
- Défavorable : 8 avis

Un avis commenté a été envoyé à chaque porteur de projet pour l'aider à faire évoluer son projet ou à le finaliser.

Dossiers finalisés

A l'issue des premiers avis transmis aux 19 candidats ayant remis un dossier de manifestation d'intérêt, 8 dossiers finalisés ont été reçus au 14 septembre 2015.

Dossiers retenus

Lors de la seconde réunion du jury technique, sur les 8 dossiers finalisés reçus, 5 projets ont été retenus comme lauréats.

Les nombreux critères d'éligibilité ont ainsi conduit à écarter 3 dossiers, dont 2 sont potentiellement éligibles aux aides de l'Agence de l'eau dans le cadre des modalités classiques.

Liste des 5 lauréats (porteur du projet)



CHEMIN DE FER DE LA VALLEE DE L'EURE

(Eure)

Wagon désherbeur mécanique couplé au pâturage de moutons sur la voie ferrée CFVE

Le chemin de Fer de la Vallée de l'Eure (CFVE), association à but non lucratif, attraction touristique majeure en vallée d'Eure, accueille dans ses trains plus de 12 000 voyageurs par an sur une ligne historique entre Bueil et la Croix Saint Leufroix.

L'entretien de ces voies et plus particulièrement de la végétation (herbes, ronces et arbrisseaux) est relativement complexe. Le CFVE se trouve en effet confronté à plusieurs difficultés. La présence sur le parcours de la rivière Eure, les nombreuses réserves en eau souterraine et l'inscription de la vallée en ZNIEFF (Zone Naturel d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) militent pour la non utilisation de produits phytosanitaires, dont le coût est par ailleurs prohibitif et l'efficacité toute relative.

Le CFVE a donc cherché une solution alternative. Outre le pâturage des emprises ferroviaires par des troupeaux de moutons à l'œuvre depuis l'été 2015, l'association a mis à l'étude, en utilisant un matériel ferroviaire réformé, la réalisation d'une tondeuse/débrousailluse sur rail.

Ce wagon désherbeur permettra de venir à bout de la végétation dans des conditions respectueuses de l'environnement et d'accroître la sécurité des circulations ferroviaires d'une manière innovante.

Il serait le premier wagon d'un nouveau genre susceptible de s'étendre aux autres chemins de fer touristiques (une centaine en France).



SIEG DE BEAUMONT SUR OISE-PERSAN-BERNES SUR OISE

(Val d'Oise)

Mise en prairie de 50 hectares pour la vente de fourrage de qualité à des acheteurs locaux avec absence d'utilisation de produits phytosanitaires, non labour et apport de nitrates divisé par 2

L'objectif principal est de répondre à une forte demande de foin de qualité pour les entraîneurs de Chantilly, les centres équestres et les autres types d'élevages présents localement.

Les agriculteurs du projet ont déjà des parcelles de prairie et souhaitent augmenter ces surfaces au détriment de grandes cultures céréalières. Ils sont déjà producteurs de foin séché naturellement. Pour sécher plus de foin dans de bonnes conditions et le rendre commercialisable, ils doivent investir dans du matériel : hangar séchoir en grange, auto-chargeuse, griffe sur rail, déshumidificateur, démêleur pour le reconditionnement du foin.

Ce projet se situe sur l'aire d'alimentation de captage classée Grenelle de Bruyères-sur-Oise. La suppression des traitements phytosanitaires sur ces 50 hectares supplémentaires et la création de zones tampons proches de cultures céréalières et en bordure de rivières permettront une amélioration de la qualité de l'eau. Ces nouvelles surfaces de prairies

joueront un rôle important dans le fonctionnement hydrologique des vallées alluviales grâce à leur capacité d'épuration des eaux de ruissellement vers la nappe phréatique ainsi que leur pouvoir de régulation des crues. De plus, elles pourront abriter des espèces végétales et animales spécifiques conférant ainsi un intérêt patrimonial fort à ces milieux.

Le projet s'articule en 3 phases :

- mobilisation des acteurs pour trouver l'ensemble des hectares et étude,
- extension du bâtiment pour la production du foin, mise en place d'un séchoir, d'une auto chargeuse et de griffes,
- mise en prairie.

D'autre part, une communication sera faite par les différents acteurs tels que les producteurs d'eau, les communes ou le PNR, à partir d'outils de communication comme des articles, guides, visites, etc. Ce projet pourrait être reproductible pour d'autres agriculteurs se trouvant à proximité (élevages bovins, d'ânes, de lamas, etc.). Un guide technique de retours d'expériences sur la « mise en place et exploitation de prairie » sera réalisé.



NORABIO

(Aisne, Ardennes, Aube, Oise)

Développement de l'agriculture biologique par la mise en place d'une station de stockage et de conditionnement de légumes de pleins champs biologiques sur la zone à enjeux eau du Plateau Picard

Le légume de plein champ est en croissance forte au niveau de la consommation nationale. La Picardie présente un terroir adapté pour cette production et ce type d'outil y est inexistant.

La mise en place d'une station de stockage de légumes de plein champ bio pouvant stocker 5 000 t et transformer (lavage-triage-calibrage) plus de 7 000 t permettra une dynamique de filière facilitant les conversions Bio. Sa construction est envisagée à Avrechy (60130). Cependant cet outil sollicitera un approvisionnement sur la Grande Région Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

Pour l'approvisionner, des actions de conversions à la Bio sur le Plateau-Picard (BAC Grenelle Saint-Just-en-Chaussée) seront menées. Ce rayonnement pourra s'étendre sur L'Agglomération de la Région de Compiègne (BAC Grenelle Baugy les Hospices) et sur le syndicat de la Vallée de l'Automne (BAC Grenelle Auger-St-Vincent). 37 producteurs de légumes de plein-champs sont identifiés sur le territoire de collecte dont 26 adhérents de Norabio et 12 qui ont été acteurs de l'ébauche de ce projet.

Une première étude de dimensionnement et d'organisation d'une station de stockage de légumes, menée en 2014, a permis d'aboutir à une proposition collective. Le projet se déroulera sur 3 ans, la mise en place étant prévue pour le second semestre 2017. Dès 2015, des actions d'animation sur les zones de captage ont été mises en place : échanges sur les techniques issues de l'agriculture Biologique, leviers de développement de l'AB auprès des élus et agriculteurs du territoire. Une fois la station construite, une communication spécifique sera réalisée afin de faire rayonner cet outil, de recruter de nouveaux producteurs Bio et de favoriser les conversions.



COOP BIO ILE-DE-FRANCE

(Seine et marne, Yvelines, Val d'Oise)

Mise en place d'un structure régionale de production, transformation et distribution 100% bio, la SCIC « Coop Bio Ile-de-France », sécurisant la conversion massive de territoires

Depuis une dizaine d'années, le Groupement des Agriculteurs Biologique de la Région Ile-de-France (GAB IDF) contribue à développer les filières biologiques franciliennes. Il intervient déjà dans l'animation et la formation des différents partenaires

afin de faciliter l'introduction des produits biologiques dans la restauration collective et accompagne le développement d'outils économiques et de transformation. Ce travail de « fond » et la création de ces 2 outils collectifs ont permis aux producteurs de distribuer des produits bio locaux sur des circuits plus longs, et de toucher largement un nouveau public qui constituent les clients de la restauration collective.

Pour développer une offre bio régionale adaptée à la demande (pour la restauration collective et les consommateurs), le GAB IDF a ainsi accompagné l'émergence d'une structure régionale collective de type SCIC (Société Coopérative d'intérêt Collectif) dont l'objectif est de mettre sur le marché des volumes de productions importants à des prix les plus accessibles possibles. Cette démarche implique d'une part la création d'unités de transformation de taille importante et d'autre part la mise en œuvre d'un conseil technique auprès des agriculteurs (accompagnement individuel et collectif), appuyé par des prestataires extérieurs.

Le projet porte sur la création d'un site « multi-activité » pour la valorisation et la distribution des productions des adhérents de la COOP Bio Ile-de-France. Il permettra de pérenniser des fermes bio et d'impulser la conversion progressive d'autres exploitations conventionnelles en leur proposant un projet « clé en main » avec la mise en place de boîtes à outils.

Les productions à valoriser sont les productions maraîchères et légumes de plein champs, les céréales, le lait et la viande de volaille.

De plus, le mode de production biologique excluant l'utilisation d'engrais chimiques et de produits phytosanitaires de synthèse, le développement de l'agriculture biologique sur des surfaces importantes et notamment sur des zones à enjeu eau potable contribuera sur le long terme à la protection de la ressource en eau, vis-à-vis des paramètres nitrates et pesticides.

L'Aide sollicitée dans le cadre de cet appel à projets porte sur l'unité de stockage à froid et sur la ligne de conditionnement (calibrage, brossage, lavage et conditionnement).



**SCA DESHYDRATION DE LA HAUTE-SEINE
(Côte d'Or)**

Valorisation de la luzerne déshydratée par le biais de débouchés à forte valeur ajoutée afin d'en assurer le développement dans les zones céréalières des captages prioritaires des contrats globaux du Sequana et de l'Armançon

Le territoire bénéficiant déjà d'une usine de déshydratation motrice, il est proposé de rechercher de nouveaux débouchés afin d'équiper l'usine en conséquence. Ces débouchés devront avoir une rentabilité économique permettant d'inciter les agriculteurs des territoires à enjeux « eau » à intégrer la luzerne dans leur système de culture (avec prise en compte des dimensions socio-économiques, énergétiques et climatiques).

Rappel du contexte actuel du territoire : vulnérabilité des eaux souterraines forte, nombre de captages important sur le territoire et pourcentage élevé de masses d'eau superficielle dégradées.

Ce projet permettra de répondre à différents enjeux :

- développement de la filière luzerne par la recherche de débouchés à plus forte valeur ajoutée,
- augmentation de la surface en luzerne dans l'assolement du territoire,
- réduction de la quantité de polluants diffus dans les eaux souterraines et superficielles étant donné que la culture de luzerne se caractérise par une absence totale d'engrais azotés, due à sa capacité de fixer l'azote de l'air.

Plusieurs partenaires sont impliqués dans ce projet : la SCA de déshydratation de la Haute-Seine (porteuse principale du projet), la Chambre d'Agriculture de Côte d'Or (en tant que relais d'information) et les syndicats SICEC et SIRTAVA (en tant qu'experts sur les secteurs à enjeu « eau »).

L'opération se déroulera sur 5 ans :

- Etude d'opportunités de développement de la filière luzerne,
- Développement d'un outil de gestion, d'animation et d'évaluation du développement de la luzerne,
- Plan de communication pour l'animation auprès des acteurs du territoire.
- Evaluation de l'impact de l'action sur la reconquête de la qualité de la ressource en eau